

CH'TI EURO GRAND PRIX CLASSE RG65

13 et 14 septembre 2025

Etang du vignoble (Valenciennes)

Autorité Organisatrice : Cercle de voile de Valenciennes

Grade 5A

Préambule

La régate est le reflet de notre pratique. Un comportement inapproprié des concurrents peut impacter négativement cette image. Tous les participants sont informés que leurs actions seront observées attentivement non seulement par les officiels de la course, mais aussi par le public. Merci de bien vouloir vous comporter avec dignité et respect.

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

RÈGLES

1. La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe E,
- 1.2. les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers (précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES),
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. le système de course **HMS en vigueur**
- 1.5. l'**Umpiring en vigueur** pour course en flotte pour les voiliers radiocommandés
- 1.6. le Système de réduction du nombre d'instruction (SYRNIN),

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles la veille de la course sur place, à consulter le jour de l'inscription : version papier uniquement.

2. PUBLICITE (DP)

S/O

3. ADMISSIBILITÉ – INSCRIPTION

3.1. Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFVoile et aux concurrents étrangers membres d'une autorité nationale de World Sailing. Le Cercle de Voile encourage les participants à adhérer à l'association Française RG 65, mais ne rends pas obligatoire l'adhésion pour cette compétition.

3.2 Inscription

L'inscription en ligne est impérative. En cas de problème merci de contacter l'organisation. Lien pour l'inscription :

<https://forms.gle/Yad8TnTUUnS7dVPDA>

3.3 Les concurrents licenciés FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.5 Le CVV se donne le droit d'annuler la compétition par manque d'inscrits

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription sont de 15 € pour les 2 jours.

Un repas du midi vous est proposé à 18€ (non obligatoire).

Le règlement doit être effectué avant le 30 Aout 2025.

Le règlement des frais d'inscription et des repas éventuels sont à effectuer

par CB, via le site : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-de-voile-de-valenciennes/paiements/paiement-cb>

En indiquant EUROGP2025 dans le champ « Raison / Evènement du règlement par CB »

Nous vous laissons le soin d'indiquer le bon montant. A titre d'exemple une participation avec prise du repas de Samedi et Dimanche revient à 51€

5. PROGRAMME

5.1 *Programme à terre*

- 13 Septembre 2025 08h30 - 10h00 : confirmation des inscriptions.
- 14 Septembre 2024 après les courses : proclamation des résultats.

5.2 *Programme des courses*

- 13 Septembre 2025 10h30 : affichage au tableau officiel des flottes et briefing des coureurs
- 13 Septembre 2025 à 11h00 : 1^{er} signal d'avertissement puis flottes à suivre,
- 14 Septembre 2025 à 9h30 : 1^{er} signal d'avertissement puis flottes à suivre,

5.3 Le dernier jour de course, il ne sera pas fait de signal d'avertissement pour une nouvelle flotte après 15h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au tableau officiel.

7. CONTRÔLE DE JAUGE ET IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

S/O

8. LIEU

L'épreuve se déroulera à la base nautique, situé au fond de l'étang du vignoble, dont l'adresse postale est 70 rue Malplaquet, 59300 Valenciennes. L'utilisation de Google Maps en mentionnant « cercle de voile de valenciennes » est recommandé.

9. SYSTÈME DE COURSE ET CLASSEMENT

Le **HMS 2022** sera utilisé.

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 3.

10. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

L'Umpiring pour course en flotte pour les voiliers radiocommandés (août 2020) » sera affiché au tableau officiel.

11. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'administration.

Pour les fréquences autres que 2.4 GHz, le bulletin d'inscription devra mentionner quatre (4) fréquences, qui devront être disponibles pendant l'épreuve.

12. PRIX

S/0.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'IMAGE

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement les organisateurs et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrement télévisuels et autres reproductions de lui-même ou de son bateau, pendant la période de la compétition intitulée «CH'TI EURO GRAND PRIX CLASSE RG65 », à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation, son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site <https://vrc.voile-valenciennes.fr/index.php/infos-pratique/>

Ou contact par mail : voile.valenciennes@gmail.com